

COMMISSARIAT DE POLICE – POLICE SYRDALL  
NIEDERANVEN







## Préface

Le nouveau commissariat de la Police Grand-Ducale à Niederanven renforce la présence de la Police sur le terrain, tout en améliorant la qualité des services offerts aux citoyen-ne-s et les conditions de travail du personnel.

Des efforts significatifs ont été déployés pour répondre aux normes d'accessibilité, facilitant ainsi l'accès des usager-ère-s aux services publics. Par ailleurs, une séparation claire entre la zone « publique » et la zone « Police » a été mise en place garantissant le degré de sécurité requis pour les nouvelles infrastructures policières.

Baptisé « Syrdall », ce commissariat remplace l'antenne de Roodt-sur-Syre, et couvre les communes de Niederanven, Betzdorf, Schuttrange, Sandweiler et Contern. Stratégiquement situé le long de la route nationale N1, au centre de Niederanven, il offre un emplacement idéal pour répondre efficacement aux besoins des habitant·e-s des communes concernées.

L'architecture du bâtiment, résolument contemporaine, se distingue par l'utilisation de matériaux durables et écologiques. Sa conception flexible permet de s'adapter facilement aux besoins des visiteurs et des équipes en place. Conçu pour anticiper l'avenir, le bâtiment est également prêt à accueillir d'éventuelles extensions.

Ce projet a été mené à bien grâce à l'engagement de nombreuses parties prenantes, et malgré les défis rencontrés, notamment ceux liés à la crise sanitaire et aux difficultés d'approvisionnement en matériaux. Je tiens à remercier chaleureusement tou-te-s les collaborateur-ric-e-s de mon administration ainsi que les bureaux d'architectes, d'ingénieurs et les entreprises impliquées, dont le travail et le dévouement ont permis la réussite de ce projet.



Yuriko Backes  
Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics

## Implantation et accessibilité

Situé le long de la route de Trèves, au cœur de la localité de Niederanven, le nouveau commissariat s'étend sur un terrain d'environ 24 ares. Il est notamment accessible par une nouvelle route communale qui reliera à terme le centre de Niederanven au futur lotissement projeté à l'arrière de la parcelle au sud.

Le nouveau commissariat, dénommé « Syrdall », profite d'une excellente accessibilité notamment en voiture, en bus, en train ou à vélo. Le commissariat est accessible via les autoroutes A1 et A7 et se situe à proximité immédiate de l'aéroport de Luxembourg-Findel.



Les possibilités d'accès sont multiples ; les piétons peuvent emprunter l'escalier principal situé le long de la route de Trèves, tandis que l'accès en voiture se fait depuis le parking public, à l'arrière du bâtiment.

Toutes les voies d'accès au bâtiment mènent à une petite cour extérieure, un espace invitant à la détente, située sur le côté est du bâtiment avec l'entrée principale.





## Concept architectural et fonctionnel

Le bâtiment est implanté perpendiculairement à la route nationale et s'étend sur trois niveaux, en suivant une topographie assez prononcée.

Le concept architectural repose sur la création d'un bâtiment aux lignes claires, caractérisé par une volumétrie simple et élémentaire : un bloc positionné en bas, le long de la route de Trèves, tandis que deux volumes s'articulent en haut. Le décalage de l'un par rapport à l'autre a permis de créer une cour extérieure devant l'entrée principale.







Les matériaux mis en œuvre, notamment pour l'enveloppe thermique, laine de roche, zinc et briques pour n'en citer que quelques-uns, répondent aux principes du développement durable et aux critères écologiques, tout en respectant les exigences de durabilité imposées du concept énergétique retenu. En outre, le choix des matériaux s'est basé sur des critères de qualité, tels qu'une bonne résistance à l'usure, un bon vieillissement dans le temps et un entretien facile.

Les surfaces vitrées, en triple vitrage, sont optimisées en fonction des besoins d'éclairage naturel des locaux, tout en conservant une cohérence extérieure entre les « vides » et les « pleins » de la façade, notamment grâce à la nature et à la teinte des matériaux utilisés.

Un jeu varié de matériaux, comme le zinc et les briques, crée un contraste entre les volumes principaux et la base du bâtiment. Ce socle en briques, sélectionné pour sa naturalité, confère à l'ensemble une impression de stabilité.







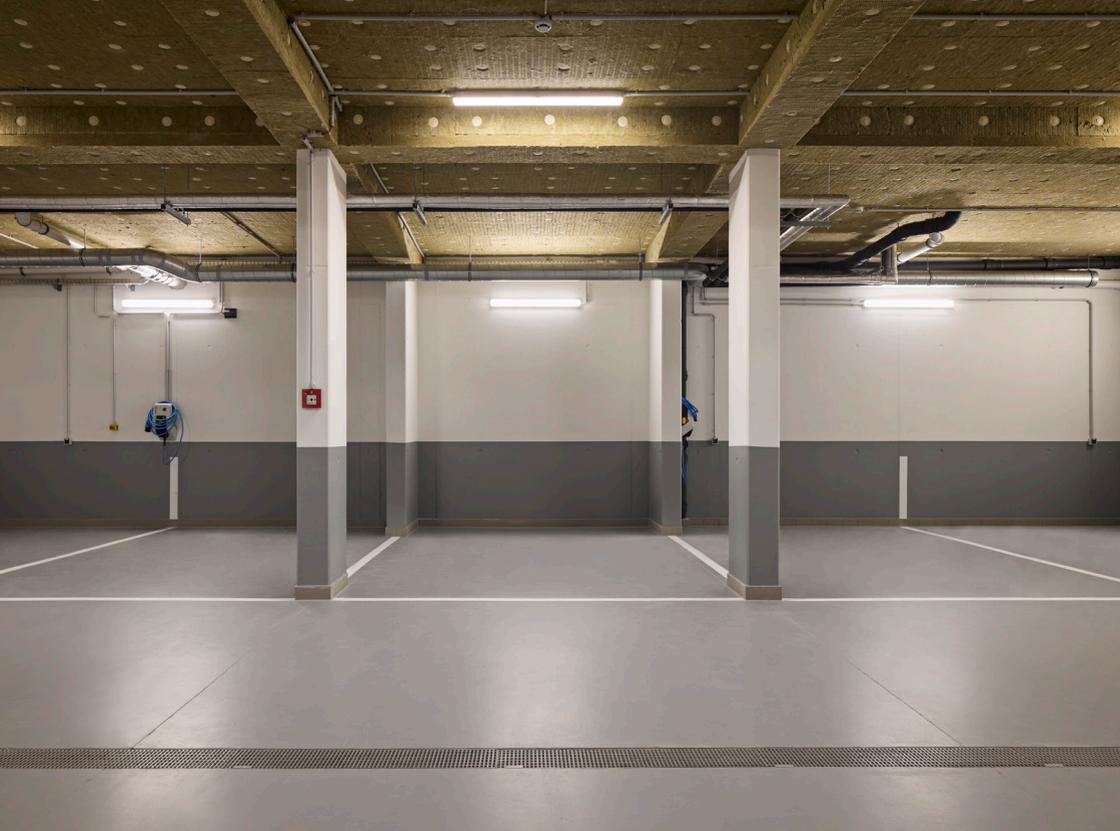




Le bardage de façade dans les volumes supérieurs assure une intégration harmonieuse de toutes les ouvertures, adaptées aux dimensions et emplacements requis. En travaillant avec les différentes teintes du bardage et des châssis, certaines ouvertures sont mises en valeur grâce à des encadrements distincts.

À l'intérieur, l'utilisation de matériaux naturels tels que le bois garantit un haut niveau de confort thermique et acoustique aux occupants.





Le bâtiment se divise en deux zones fonctionnelles distinctes : une zone publique dédiée aux structures d'accueil du public et une zone « Police » réservée aux activités administratives de la Police.

Le commissariat se déploie sur trois niveaux :

- un rez-de-chaussée partiellement enterré, où sont situés les parkings réservés aux véhicules de services de la Police ;
- un premier étage accessible au public ;
- un deuxième étage, entièrement réservé aux services de la Police, avec divers bureaux et locaux accessoires.



Le commissariat Syrdall intègre l’instruction routière au sein d’un bâtiment fonctionnel de la Police, mettant à disposition une salle polyvalente pour accueillir des classes de l’enseignement fondamental pour un enseignement théorique du Code de la Route. Les élèves peuvent accéder au local à vélos, en empruntant l’escalier principal extérieur, accessible depuis la façade avant du bâtiment. Les vélos leur sont distribués, avant qu’ils ne rejoignent le chemin communal en face du commissariat pour se rendre au « Verkéiersgaart », nouvellement aménagé à proximité du centre « Am Sand » de la commune.





## Aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs sont conçus dans un esprit de simplicité et à caractère non invasif. La topographie du site ainsi que le recul par rapport à la nouvelle route communale permettent un aménagement d'une pelouse fleurie sur le côté du bâtiment. Cette prairie fleurie sera accentuée par quelques arbres et arbustes, qui vont créer des volumes sur le talus venant ajouter un rythme vertical aux plantations basses.







## Concept énergétique

Le bâtiment est basé sur une mise en œuvre d'un concept visant à optimiser le confort des occupants et l'énergie d'un bâtiment administratif, tout en respectant de façon générale les critères écologiques, économiques et de durabilité.

Ce concept énergétique repose sur plusieurs objectifs principaux : un bâtiment compact, des performances thermiques optimales en hiver comme en été pour minimiser les besoins énergétiques, une utilisation de l'inertie thermique de la structure, une ventilation naturelle et mécanique, un apport maximal en lumière naturelle et une réduction des installations techniques au minimum nécessaire.

La priorité a été donnée à une gestion rationnelle de l'énergie. Ainsi, les besoins ont été déterminés en fonction de l'occupation du bâtiment, de l'inertie du bâtiment et des horaires d'occupation. Par une simulation thermique dynamique, les besoins du bâtiment en climatisation et en chauffage ont été déterminés.

En ce qui concerne l'électromobilité, des bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues dans le parking souterrain, notamment pour les voitures de services ainsi que sur le parking extérieur pour visiteurs.

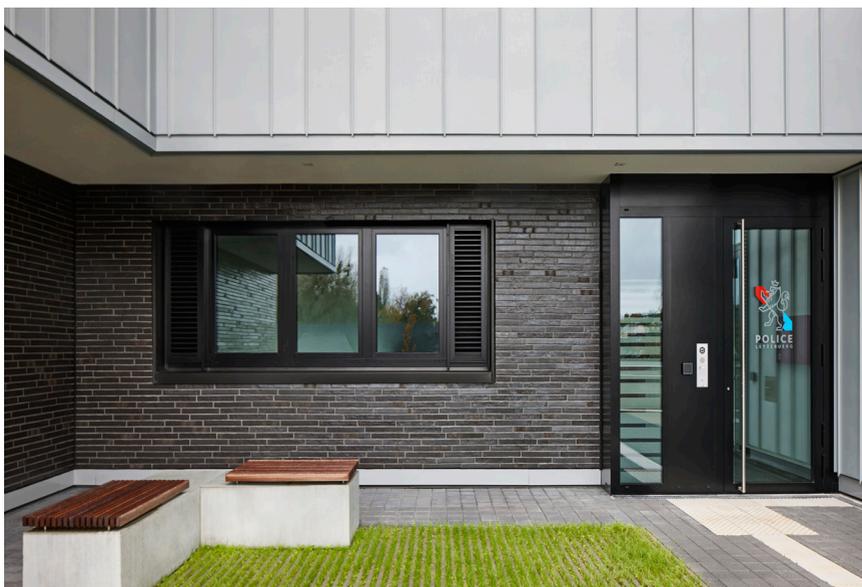
## Éclairage naturel

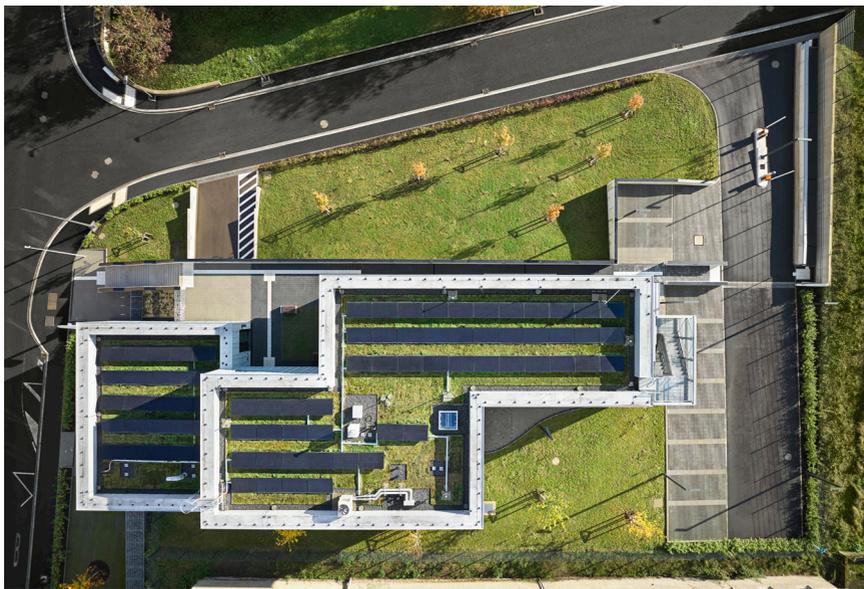
Toutes les fenêtres du bâtiment sont équipées de stores extérieurs réglables et automatisés, perforés sur la partie inférieure, donnant ainsi à ses occupants la possibilité de se protéger du soleil tout en maintenant une vue vers l'extérieur.

Les éclairages sont de type LED avec réflecteurs prismatiques et dimmables, permettant un éclairage harmonieux et flexible avec un concept durable et écologique.

## Toiture

La toiture végétalisée du bâtiment est recouverte de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 30 kW sur une surface d'environ 500 m<sup>2</sup>, couvrant une partie significative du besoin en électricité du bâtiment suivant le principe d'auto-consommation.







## Chauffage et ventilation

Classé A en performance énergétique et B en isolation thermique, le bâtiment, est chauffé par une chaudière à pellets. Une ventilation naturelle ainsi qu'une ventilation mécanique avec récupération de chaleur de l'échangeur, assurent un confort optimal dans tout le bâtiment.

Des dalles actives alimentées en eau froide par un groupe de production d'eau glacée d'un côté et des radiateurs régulés par thermostat d'ambiance de l'autre côté, apportent aux occupants des bureaux un confort idéal.





# Programme de construction

## Niveau 1 (entrée)

- entrée publique, réception avec guichet, salle d'attente ;
- salle polyvalente, modulable en deux salles de réunion ;
- bureaux d'audition ;
- vestiaires avec douches.

## Niveau 2 (zone « Police »)

- bureaux et archives ;
- kitchenette et séjour pour le personnel.

## Niveau 0 (route de Trèves)

- parking couvert : 6 emplacements de stationnement pour les véhicules de services ; 4 emplacements sont équipés pour l'électromobilité ;
- local à vélos pour les élèves dans le cadre du programme « Verkéiersgaart » ;
- espace de stationnement de vélos pour le personnel ;
- locaux techniques.

## Extérieur (parking visiteurs)

- 10 emplacements de stationnement pour visiteurs ; 2 emplacements sont équipés pour l'électromobilité ;
- 4 emplacements abrités pour vélos visiteurs ;
- 6 emplacements pour vélos visiteurs devant l'escalier principal ;
- espace d'attente côté route de Trèves pour les élèves avec vélos lors d'entraînements théoriques et pratiques dans le cadre du programme « Verkéiersgaart ».

## Dates-clés

Mars 2021 :	Début des travaux de la route communale
Septembre 2021 :	Début des travaux du bâtiment
Novembre 2024 :	Mise en service

## Chiffres-clés

Surface brute :	1 350 m <sup>2</sup>
Volume brut :	6 550 m <sup>3</sup>
Superficie du terrain :	0,24 ha
Coût total :	9 200 000 € TTC

## Maître d'ouvrage

Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics  
Administration des bâtiments publics

## Maîtrise d'œuvre

Architecte	Klein & Muller s.à r.l.
Ingénieur génie civil	DO ING Ingénieurs-Conseils s.à r.l.
Ingénieur génie technique	ENTEC Ingénieurs-Conseils s.à r.l.
Expert concept énergétique	Sorane S.A.
Expert concept éclairage	EBP Schweiz AG
Bureau de contrôle technique	OGC S.A.
Organisme agréé	SECO Safety a.s.b.l.
Coordinateur de sécurité et de santé	D3 Coordination S.A.

**POLICE**  
**LËTZEREBUERG**



Textes : Administration des bâtiments publics

Photographies : Jessie Lang

Design : accentaïgu

Imprimerie : Reka S.A.

Nombre d'exemplaires imprimés : 500

Administration des bâtiments publics ©

11/2024  
Luxembourg







LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics